

penses pour créer dans cet établissement une source de revenus; mettons qu'il faille encore 450 et disons que le tout aura coûté 2200. Maintenant, calculez ce que rend un arpent de terre neuve bien cultivée, et vous verrez que le remboursement de vrase faire en moins de trois ans, compte tenu même de quelques accidents passagers.

C'est à propos de cet établissement que je publiais au mois de septembre un article dont je dois nécessairement citer un extrait pour faire un tout de cette lecture. Le sol y est bon, disais-je, il est formé de terre jaune très-grasse et en plusieurs endroits on l'a été creusé des trous de 5 et 6 pieds de profondeur, on a constaté que cette couche reposait sur de la terre grise; d'ailleurs le bois qu'on y remarque est de l'érablé, du merisier, du cèdre, de l'épinette, du sapin, du cormier, etc., ce qui veut dire, bon, bon sol. Une place d'église a été fixée en cet endroit; j'y ai dit la première messe dans un chantier, le 20 avril dernier. Pendant que j'étais sur les lieux, douze habitants sont venus s'y choisir des terres; six d'entr'eux se sont mis de suite à l'œuvre et ont défriché au-delà de quarante arpents dont une partie a été ensemencée au printemps. Il y a beaucoup de terres à prendre en cet endroit, et de même qualité partout. Le chemin peut être considéré, en égard au caractère montagneux du terrain qui y donne accès, comme étant sûr et facile. On peut y transporter de fortes charges sans le moindre danger, et la distance qui sépare ces terres de Joliette n'est après tout que de 16 lieues; ce qui ne doit pas effrayer un homme de cœur et d'énergie.

Déjà, la société de colonisation de cette petite ville m'a fourni les moyens de construire une potasserie que j'ai bâtie auprès du cours d'eau qui joint le Lac St. Louis à la Rivière Kaikamak. Cette potasserie permettra aux colons d'utiliser les cendres des bois francs qu'ils sont obligés de brûler pour nettoyer leur terre, et leur créera ainsi une source considérable de revenus.

Cette manière d'exploiter nos terres incultes peut se développer sur une grande échelle. Car, comme je l'ai fait observer, le sol produit en abondance en cet endroit, l'érablé, le merisier et le bouleau, bois qui ont d'excellents résidus alcalins. Il suffit pour cela qu'on s'y rende avec quelques ressources, qui permettent au défricheur d'attendre pendant deux ou trois mois le prix du fruit de son travail.

Je reviens ici, malgré moi, sur une idée bien comprise par toutes les personnes intelligentes, mais qui néanmoins doit toujours être mise en évidence, sur l'idée du *discredit* jeté dans le public au sujet de nos défrichements, tant dans le sud que dans le nord.

Un nous dit: "Un tel y est allé et a été très-content d'en revenir. Au lieu d'une prétendue terre-promise, il n'y a trouvé que misère et désolation." Il s'y est rendu pauvre, il en est revenu mendiant."

Cela se dit, je le sais, pour Mantawa; cela s'est dit pour les townships de l'Est, pour la colonisation des *bois-francs*, si prospères aujourd'hui; cela s'est dit pour Témiscouata même, on, cependant, se rencontre le sol le plus riche et le plus fécond. Mais que voulez-vous? c'est là l'histoire de tous les temps. Il y a toujours eu et il y aura toujours des hommes qui, quelque part qu'ils aillent, passeront leur temps à se tenir la bouche ouverte pour y recevoir les ortolans tout rôtis.

Le jardin des Hespérides et "l'Isle des Plaisirs" resteront à jamais gravés dans l'imagination de la race dont le père a été chassé du paradis terrestre.

Malgré que les terres soient bonnes à Mantawa, que le climat soit favorable, on n'y vit cependant qu'avec du travail et une grande somme de travail. On y endure même de la misère, mais c'est une misère féconde, d'une année ou deux, qui sera suivie d'un temps illimité de prospérité et de jouissance.

Cette année, par exemple, on ne manquera pas de se récrier sur le fait que les grains ont souffert de la gelée à Mantawa, et cela est vrai; mais aussi cela ne doit étonner personne, — personne surtout qui comprendra dans quelle désavantageuse position se trouve placée une contrée aussi boisée pour résister aux jours et aux nuits si froides que nous avons subis dans le cours de cette saison. Eh! la gelée n'a-t-elle pas fait sentir ses atteintes sur les bords mêmes du St. Laurent? N'avons-nous pas vu périr bien des récoltes lors des premiers défrichements des townships actuellement habités?

Prenez-en pour preuve ce que constatent une grande partie des colons aujourd'hui établis dans St. Jean de Matha. Sur demande, ils vous répondront comme à moi et comme à beaucoup d'autres que je puis nommer, que quelques-unes de leurs premières récoltes ont complètement péri par la gelée. La même chose sera constatée par les habitants de la paroisse de St. Alphonse que j'ai desservie moi-même pendant quarante ans. Je puis citer le même fait, comme en étant un témoin oculaire, pour les colons de St. Côme qui sont venus s'établir dans cette nouvelle paroisse pendant que j'étais à St. Alphonse et que je faisais faire les chemins pour arriver dans cette localité. Il en a été ainsi pour un grand nombre d'autres établissements dans les townships qui donnent aujourd'hui les plus abondantes récoltes.

Y a-t-il lieu de s'étonner qu'au milieu des bois, dans ce petit coin, entouré d'ombre et de fraîcheur de tous côtés, le froid ait quelque peu sévi? Que l'on veuille bien remarquer toutefois que c'est la première fois qu'il périclita à Mantawa par la gelée. Les deux récoltes précédentes ont été très-bonnes. J'en réfère aux rapports de 1864 et 1865, que j'ai domies dans le temps.

On se préoccupe beaucoup d'une autre question dont la solution paraît embarrassante au premier coup-d'œil. Quels frais, quels voyages n'y aura-t-on pas à faire, dit-on, pour aller vendre le produit de ces terres?

Qu'on veuille bien observer d'abord qu'il se fait tous les hivers des écoulements considérables dans les profondeurs de la Mantawa et sur les rivières qui arrosent ce territoire. Les constructeurs de ces travaux cherchent toujours à s'approvisionner le plus près possible de leur centre d'opération, car les frais de transport en voiture, à une grande distance, sont très-dispendieux. Ainsi, au printemps dernier, on a acheté dans tous les nouveaux établissements, du foin, de l'avoine, de la farine et du lard que l'on aurait payés comme s'ils eussent été pris à Montréal, Joliette ou Berthier, c'est-à-dire en tenant compte des frais de transport de ces différents points.

De plus, les nouveaux colons, en arrivant, sont heureux de pouvoir s'approvisionner sur les lieux, tant pour leur nourriture pendant le défrichement que pour le grain de semence dont ils ont ensuite besoin. On évite toujours autant que possible les frais de charroyage. Or l'on sait qu'un colon, pour avoir quelque chance de succès, a toujours besoin de se procurer des provisions pour une année ou deux. Cet état de choses durera nécessairement tant qu'il y aura des chantiers à faire, des bois à exploiter, des terres à prendre. Du moment que ces nouveaux établissements pourront ainsi subsister par eux-mêmes, vivre de leur travail et de leur industrie, du moment qu'ils pourront se procurer les premières jouissances de la civilisation avec facilité, le pain, la nourriture et le vêtement, l'avenir s'ouvrira devant eux par de brillantes perspectives, car la nature y a réuni pour la santé, pour le coup-d'œil, pour les jouissances physiques et d'imagination, plus de faveurs et de bonetés qu'en aucun lieu du pays. Et peu à peu, aussi, les routes deviendront meilleures, les communications plus faciles et les centres d'affaires plus rapprochés.

D'ailleurs, pourquoi le colon ne consommerait-il pas son grain sur place par l'engrais d'animaux dont le transport ne lui coûtera que peu de chose? Or ce commerce, si je ne me trompe, est bien aussi lucratif que celui des grains. Les prairies de castor et les prairies naturelles qui produisent chaque année un foin bien supérieur à la paille, y facilitent tout particulièrement l'élevage des bestiaux.

La culture de la graine de mil et de trèble se pratique sur une grande échelle chez beaucoup d'habitants des townships du nord. Le colon de Mantawa, en imitant cet exemple, s'épargnera bien des voyages et réalisera dans un seul coup un bénéfice égal à quatre ou cinq voyages de grains.

Ainsi la prétendue difficulté d'écouler ces produits sur les marchés, tous trop éloignés, tombe d'elle-même. Ce n'est plus qu'une vaine et futile objection et non un sujet légitime de découragement.

Mais je sens que je m'éloigne en voulant embrasser trop de questions, et je reviens à vous dire que lorsque j'ai commencé mon établissement, l'on est venu de loin se placer aux alentours parce que j'avais ouvert la marche. Il me reste à vous dire aussi que tout auprès de l'établissement, trois magnifiques pouvoirs d'eau qui se suivent dans un espace de dix arpents attendent des bras industriels pour les utiliser. Il m'est impossible pour ma part d'y songer: je n'en ai pas les moyens. C'est pénible, car je répondrais au vœu d'un grand nombre de colons, et je serais sûr d'avoir trouvé par là une autre raison également forte de les fixer en cet endroit.

Mais ce fait que je constate, Messieurs, pourquoi ne le prendriez-vous pas comme un appel? Si ce n'est pas pour utiliser les pouvoirs d'eau en y construisant des moulins, que ce soit en préparant des lots que vous conserverez ou que vous céderez ensuite si vous le trouvez utile. Il est inutile de s'autoriser de l'objection de n'être pas sur les lieux. Confiez à quelqu'un d'expérience le soin de votre affaire. Pour ma part je n'ai passé que deux mois sur les lieux, et bien que j'admette avec vous qu'il soit toujours plus satisfaisant de voir par soi-même, cependant je me crois suffisamment autorisé à vous répondre du succès, dans tous les cas.

Il existe deux manières, Messieurs, de travailler à l'œuvre de la colonisation: individuellement et par association. Individuellement; je viens de vous dire ce que j'ai fait et comment je l'ai fait; chacun peut en faire davantage. Par association; elle peut être de deux, de trois, de six, de toutes les personnes qui sont membres de la société de colonisation. Adoptez alors un centre et mettez là le montant de la souscription qui profitera à la société. Le cultivateur ou le journalier qui a besoin de travailler en-dehors de chez lui trouvera du travail à votre établissement et la nécessité l'y portera dans la persuasion d'y trouver une rémunération suffisante de son labeur.